

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice :
Présents :
Votants :



19
14
18

L'an deux-mille-vingt-trois, le 31 juillet,
le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey, dûment
convoqué, en date du 26 juillet s'est réuni en session ordinaire à la
Salle des Fêtes sous la présidence de M. BERTHOMIER, Maire.
Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la
désignation du secrétaire de séance.
Madame Evelyne PARENT est désignée et accepte cette fonction.

PRESENTS : C. BERTHOMIER, EV. PARENT, T. MEROT, N. FAVRE,
D. MORAIN, C. ALLERA, N. MOLLARD, J. BON BETEMPS-PETIT,
EL. PARENT, B. WEILAND, F. VINIT, B. GAUTHIER, D. COUSTEIX,
L. DECROIX.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

V. SANZO ayant donné procuration à D. COUSTEIX
P. GUILLON ayant donné procuration à N. AFVRE
G. PETIT ayant donné procuration à F. VINIT
MJ. DUMAS ayant donné procuration à B. GAUTHIER

ABSENTS EXCUSES :

A. VINCENT

<p>DELIBERATION N° 2023-038 OBJET : APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA PETITE CRECHE LES CROES</p>

Madame la Conseillère déléguée à la petite enfance informe l'assemblée que le règlement de fonctionnement du multi-accueil Les Croés, en cours, a été adopté par délibération en date du 11 juillet 2022.

Compte tenu des récentes évolutions règlementaires, il est nécessaire de modifier le règlement de fonctionnement de la petite crèche Les Croés.

Après lecture du règlement de fonctionnement de la petite crèche les Croés, il est proposé d'adopter le nouveau règlement, annexé à la présente délibération, à compter de la rentrée 2023 / 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la modification du règlement de fonctionnement de la petite crèche « Les Croés » joint en annexe,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre aux familles et aux organismes partenaires,
- **CHARGE** Monsieur le maire d'accomplir les formalités nécessaires au traitement de ce dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité par 18 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme

<p>Le maire, Christian BERTHOMIER</p> 	<p>La secrétaire de séance Madame Evelyne PARENT</p> 
--	--